

La 1^{ère} édition du Palmarès régional de l'architecture et de l'aménagement organisé par l'Union régionale des 11 CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de la région Auvergne-Rhône-Alpes touche à sa fin !

25 prix ont été remis lors de la cérémonie de remise des prix du 18 octobre 2019 à l'occasion des Journées nationales de l'architecture qui a rassemblé près de **200 participants** : architectes, paysagistes, équipes, élus, maîtres d'œuvres, maîtres d'ouvrages, personnels des CAUE et de l'URCAUE, directeur et étudiants du double cursus architecte-ingénieur de l'Ecole Centrale de Lyon, sponsors privés...

11 départements étaient concernés et représentés : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Haute-Loire, Haute-Savoie, Isère, Puy-de-Dôme, Rhône-Métropole, Savoie

A l'occasion des Journées nationales de l'architecture 2019 dans lesquelles s'est insérée cette manifestation, l'URCAUE a choisi d'être présente à l'École Centrale de Lyon qui dispose d'un double cursus atypique en France, en lien avec l'École Nationale d'Architecture de Lyon :

- Pour rapprocher les métiers d'ingénieur et d'architecte, ces 2 écoles associent leurs formations.
- Les élèves suivent un Double Coursus de 3 ans pendant leurs études pour préparer l'intégration dans l'école partenaire. Ils peuvent ensuite obtenir leur deuxième diplôme en deux années d'études supplémentaires.

Le Palmarès en chiffres :

- 425 candidatures reçues
- 78 finalistes
- 8 catégories
- 11 comités de sélection départementaux
- 1 jury régional coprésidé par Joël Baud-Grasset et Marie-Christine Labourdette, présidente de la Cité de l'architecture et du patrimoine
- 3258 votants lors des 3 mois de vote du public
- 25 partenaires

« L'architecture est une expression de la culture » (loi de 1977 sur la qualité architecture et paysagère). Elle constitue notre lieu de vie, notre patrimoine, notre histoire... Elle doit être utile aux usagers, aux habitants mais également nous émouvoir. Elle rassemble des acteurs territoriaux, des élus, des professionnels, des usagers autour de projets communs. Sa qualité est une des raisons d'être des Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

C'est pourquoi les CAUE, regroupés au sein de l'Union régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes, ont lancé la 1^{ère} édition « Valeurs d'exemples® » de notre nouvelle Région avec le soutien de la DRAC, de la DREAL et du Conseil régional de l'Ordre des architectes Aura.

Cette démarche témoigne de notre attachement au binôme maître d'œuvre/maître d'ouvrage, concepteur/ élu. L'un n'est rien sans l'autre en matière de cadre de vie, d'aménagement du territoire, de qualité du bâti. Le temps d'un projet, ces équipes rassemblent leurs compétences et leur savoir-faire afin de les mettre au service d'un bien commun, du développement de villages et de villes durables, plus soutenables, respectueuses de l'environnement et de leurs habitants.

L'édition 2018/2019 témoigne d'une grande diversité de programmes, d'échelles de projets (du grand paysage à la petite parcelle de centre-ville), de sites (urbains, ruraux, de plaine, de montagne, etc.), des acteurs, d'usagers, de démarches participatives, citoyennes et de réflexions préalables, d'utilisation de matériaux (biosourcé, bois, béton, zinc, acier, paille, mixité...) ...

Elle atteste qu'au-delà du contexte local, des réponses adaptées en terme de rapport au site, de valeur architecturale, urbaine et paysagère, de qualité fonctionnelle et environnementale, de conduite de projet, sont des ingrédients communs et essentiels à la qualité et à la réussite des projets. Elle montre également que la taille du projet n'est pas une garantie de qualité. De belles architectures sont produites dans le secteur rural !

Pendant 1 an, les CAUE se sont investis pour identifier des réalisations exemplaires, soutenir les architectes et les élus de tous les territoires pour qu'ils osent témoigner de leur démarches exemplaires, concrètes, quotidiennes. Des comités de sélections départementaux puis un jury régional ont poursuivi ce travail minutieux, indépendant. Les habitants, les jeunes, les scolaires ont également été associés par un vote du public, dans certains comités de sélections départementaux (ex. : Ardèche) ou dans le cadre d'actions nationales comme les « Enfants du Patrimoine » (ex. : Puy-de-Dôme).

Que toutes ces énergies partenariales, destinées à insister sur l'importance de l'utilisateur, du travail de terrain, du travail des architectes, des paysagistes, des concepteurs, des élus, soient remerciées ! Elles sont la force de nos territoires et du service public et des missions d'intérêt général déployées par notre réseau avec ses partenaires.

Joël BAUD-GRASSET

président de l'URCAUE AURA,

de la FNCAUE, du CAUE de Haute-Savoie

Catégories liées à l'habitat groupé et individuel : Catégories 6, 7 et 8

/ Mentions spéciales

- **LA TRONCHE (Isère) - Habitat groupé Agnelas** (catégorie 7 : Habitat groupé et collectif : rénovation, extension, réhabilitation)
 - o Maîtrise d'ouvrage : SCIA ABIM
 - o Maîtrise d'œuvre : Atelier de la place
- **YZEURE (Allier) - Maison P(c)ap(I)ill(ss)on : prononcer : « papillon/calisson »** (catégorie 8 : habitat individuel)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Anonyme
 - o Maîtrise d'œuvre : Guillaume Ramillien, architecte

/ Lauréats

- **LYON (Rhône-Métropole de Lyon) - Ilot 5D - Logements étudiants et jeunes actifs à La Duchère** (catégorie 6 : Habitat groupé et collectif : construction neuve)
 - o Maîtrise d'ouvrage : 3F Résidences
 - o Maîtrise d'œuvre : VERA ET ASSOCIÉS, architectes

- **VIUZ-EN-SALLAZ (Haute-Savoie) - Logements collectifs "La Closeraie des Allys"** (catégorie 6 : Habitat groupé et collectif : construction neuve)
 - o Maîtrise d'ouvrage : HALPADES
 - o Maîtrise d'œuvre : Catherine BOIDEVAIX, architecte
- **THIERS (Puy-de-Dôme) - Réhabilitation de 7 logements, rue Mercière** (catégorie 7 : Habitat groupé et collectif : rénovation, extension, réhabilitation)
 - o Maîtrise d'ouvrage : OPHIS PUY-DE-DÔME, Ville de THIERS dans le cadre d'une opération ANRU
 - o Maîtrise d'œuvre : ACA Architecte et associés (présent : Yvon Cottier)
- **RILLIEUX-LA-PAPE (Rhône-Métropole de Lyon) - Extension PRN** (catégorie 8 : habitat individuel)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Anonyme
 - o Maîtrise d'œuvre : KILINC architecture

Catégories liées aux espaces publics et paysages : Catégories 1, 2 et 3
--

/ Mentions spéciales :

- **PERTUIS (Haute-Loire) - Requalification du centre-bourg** (catégorie 2 : Espace public et aménagement paysager - Communes de moins de 2000 habitants)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Commune du Pertuis
 - o Maîtrise d'œuvre : BIGBANG paysage urbanisme architecture
- **BORÉE / BORNE / STE-EULALIE / SAGNES-ET-GODOULET / ST-LAURENT-LES-BAINS (Ardèche) - Meubles pour le Partage des Eaux** (catégorie 3-Espace public et aménagement paysager - Communes de plus de 2000 habitants)
 - o Maîtrise d'ouvrage : PNR DES MONTS D'ARDÈCHE
 - o Maîtrise d'œuvre : Eric BENQUÉ

/ Lauréats

- **SAUXILLANGES (Puy-de-Dôme) - La mécanique du bourg, étude de redynamisation du centre-bourg** (catégorie 1 : Réalisations d'urbanisme et/ou de paysage)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Commune de Sauxillanges
 - o Maîtrise d'œuvre : Association Le Pari Des Mutations Urbaines
- **CHATILLON-EN-DIOIS (Drôme) - Aménagement des ruelles du centre ancien** (catégorie 2 : Espace public et aménagement paysager - Communes de moins de 2000 habitants)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chatillon-en-Diois
 - o Maîtrise d'œuvre : Diedre Etudes, et Cécile paris, paysagiste dplg
- **MONTELEGER (Drôme) - Art, nature et paysage au parc départemental de Lorient** (catégorie 3 : Espace public et aménagement paysager - Communes de plus de 2000 habitants)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Département de la Drôme
 - o Maîtrise d'œuvre : Agence Base, et Collectif Artistique Dérive :

Catégories liées aux constructions publiques et lieu de travail : Catégories 4 et 5
--

/ Mentions spéciales

- **AURILLAC (Cantal) - Création des vestiaires du stade d'Athlétisme** (catégorie 4 : Construction publique, lieu de travail et de service : construction neuve)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Communauté d'agglomération du bassin d'Aurillac
 - o Maîtrise d'œuvre : Atelier du Rouget Simon Teyssou & associés
- **COURNOLS (Puy-de-Dôme) - Grange, étable et Fromagerie pour le GAEC de Pradeloup** (catégorie 4 : Construction publique, lieu de travail et de service : construction neuve)
 - o Maîtrise d'ouvrage : Gaec de Pradeloup - Abbaye de Randol

- Maîtrise d'œuvre : îlot architecture
- **SEEZ (Savoie) - La médiathèque** (catégorie 5 : Construction publique, lieu de travail et de service : rénovation - extension – réhabilitation)
 - Maîtrise d'ouvrage : Commune de Seez
 - Maîtrise d'œuvre : Marc GIVRY architecte
- **Mention spéciale du jury « Focus Valeurs d'Exemples » : SAMOENS (Haute-Savoie) - Réhabilitation de l'ancienne mairie** (catégorie 5 : Construction publique, lieu de travail et de service : rénovation - extension – réhabilitation)
 - Maîtrise d'ouvrage : Commune de Samoëns
 - Maîtrise d'œuvre : Guy Desgrandchamps, architecte

/ Lauréats

- **REIGNIER-ESERY (Haute-Savoie) - École Les Vents Blancs** (catégorie 4 : Construction publique, lieu de travail et de service : construction neuve)
 - Maîtrise d'ouvrage : Commune de Reignier-Esery
 - Maîtrise d'œuvre : Composite Architectes
- **TREVOUX (Ain) - La Passerelle** (catégorie 5 : Construction publique, lieu de travail et de service : rénovation - extension – réhabilitation)
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Dombes Saône Vallée
 - Maîtrise d'œuvre : Vurpas Architectes

Prix du vote du public

- **LANAS (Ardèche) - L'enclos, espace public partagé** (catégorie 1 : Réalisations d'urbanisme et/ou de paysage)
 - Maîtrise d'ouvrage : Commune de Lanas
 - Maîtrise d'œuvre : Atelier Bivouac
- **SAINT-ANDÉOL-LE-CHÂTEAU (Rhône-Métropole de Lyon), parc du Clos Souchon** (catégorie 2 : Espace public et aménagement paysager - Communes de moins de 2000 habitants)
 - Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Andéol-Le-Château maintenant Beauvallon
 - Maîtrise d'œuvre : Ménard Paysagiste
- **MONTELEGER (Drôme) - Art, nature et paysage au parc départemental de Lorient** (catégorie 3 : Espace public et aménagement paysager - Communes de plus de 2000 habitants)
 - Maîtrise d'ouvrage : Département de la Drôme
 - Maîtrise d'œuvre : Agence Base, et Collectif Artistique Dérive
- **PERTUIS (Haute-Loire) – école** (catégorie 4 : Construction publique, lieu de travail et de service : construction neuve)
 - Maîtrise d'ouvrage : Commune du Pertuis
 - Maîtrise d'œuvre : Let's Go Architecture
- **TRÉVOUX (Ain) - La Passerelle** (catégorie 5 : Construction publique, lieu de travail et de service : rénovation - extension – réhabilitation)
 - Maîtrise d'ouvrage : Communauté De Communes Dombes Saône Vallée
 - Maîtrise d'œuvre : Vurpas Architectes
- **BEAUMONT (Ardèche) – les Bogues** (catégorie 6 : Habitat groupé et collectif : construction neuve)
 - Maîtrise d'ouvrage : Commune de Beaumont
 - Maîtrise d'œuvre : Patrick Bouchain architecte, avec le collectif encore
- **LYON (Rhône-Métropole de Lyon) – Le Panoramic** (catégorie 7 : Habitat groupé et collectif : rénovation, extension, réhabilitation)
 - Maîtrise d'ouvrage : Icade Promotion
 - Maîtrise d'œuvre : Métropolis architectes et associés
- **PAULHENC (Cantal) –Maison M2** (catégorie 8 : habitat individuel)

- Maîtrise d'ouvrage : anonyme
 - Maîtrise d'œuvre : Emilie Bernard et Guillaume Longue Epée, architectes
-

Contacts presse :

Union régionale des CAUE Aura

Christelle Rémy, Déléguée régionale - 07 87 68 94 27 – urcaue.aura@gmail.com